



# L'AVENIR DU NORD

## ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME  
MOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURONT  
(D. S. J. L.)



**Abonnements :**  
Un an ..... \$1.00  
Six mois ..... 0.50

Jules-Eduard Prevost, Directeur  
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

**Annonces :**  
Le pouce : Un mois ..... \$1.00  
Un an ..... \$3.00

LABELLE

### FAITES-VOUS ELIRE, M. TARTE !

L'histoire se répète.  
M. Israël Tarte nous en donne une preuve nouvelle et non honorable pour lui en trahissant aujourd'hui le parti libéral comme il a trahi autrefois le parti conservateur.

Deux trahisons d'un tel calibre en une seule carrière, cela suffit pour ternir à jamais une réputation. Aussi M. Tarte porte-t-il au front la tache infamante des Judas, et tous les parfums d'Arabie seraient impuissants à l'effacer.

Quelle posture indécente est celle de M. Tarte à l'heure présente !

Peut-il soutenir sans honte les regards des honnêtes gens, ce politicien qui a encensé et vilipendé tous les régimes ; qui a tiré tant d'opinions contradictoires de son havresac politique ; qui a tant de fois changé son fusil d'épaule pour fusiller ses amis de la veille.

Dans la vie politique de M. Tarte, il y en a pour tous les goûts... et pour tous les dégoûts.

Nous avons cru longtemps, nous le confessions en nous frappant la poitrine, à la sincérité de M. Tarte. Respectueux de tout homme convaincu, même quand il n'est pas de notre opinion, nous avons été indulgents pour ce ministre nerveux, et nous lui avons pardonné bien des choses. Nous le croyions alors un convaincu et un sincère.

Jusqu'aux dernières limites possibles, nous lui avons donné le bénéfice du doute et nous avons conservé quelque illusion sur la pureté de ses intentions. Maintenant tous les doutes sont dissipés. L'ex-collègue de M. Laurier a mis flamberge au vent sans restriction aucune.

Voyez le manœuvrer.

M. Tarte est sorti du cabinet libéral en désaccord avec ses collègues sur une question : celle du tarif.

Aujourd'hui, il combat le gouvernement libéral sur toute la ligne. Le désaccord partiel est devenu une discorde complète et une opposition systématique.

Les principes ! En a fait litière et c'est avec la plus grande facilité que de ministre libéral enthousiaste, il est devenu un adversaire enfiévré, haineux et méchant du programme libéral.

Comment ! pendant sept ans M. Tarte a fait partie d'un cabinet qui n'avait ni sa confiance ni sa loyale approbation, puisqu'il oppose aujourd'hui sa politique en tout et partout.

Il s'est retiré de ce cabinet prétextant une divergence d'opinion entre lui et ses collègues sur la question fiscale ; comment se fait-il donc, alors, que depuis la première heure où il a cessé d'être ministre, la politique générale de ce cabinet dont il a été un des principaux membres pendant sept ans, ne trouve grâce devant lui sur aucun point ?

Car enfin, M. Tarte, depuis sa déchéance, n'a cessé un seul instant de combattre toutes les mesures ministérielles, soit à la Chambre, soit dans son journal, soit sur les hustings.

Est-ce là l'attitude d'un homme loyal et sincère ? Non, mais c'est celle d'un traître qui s'échappe de la citadelle sous un faux prétexte et s'unit ensuite aux ennemis du dehors pour l'assiéger.

Dissimulant ses intentions perverses derrière le masque de la Protection, M. Tarte fait alliance avec les chefs conservateurs. En leur compagnie, il amuse les électeurs par une macarade insensée.

Qui peut croire maintenant en la franchise d'un homme qui, du soir au lendemain, sans crise financière, sans raison d'Etat, sans excuses, mais parce que rongé d'ambitions, devient l'ennemi d'un programme dont il s'est fait partout le champion pendant sept ans et plus !

Mais, en vérité, il est plus que temps pour nous de poser la question suivante : M. Tarte, à l'heure qu'il est, représente-t-il l'opinion vraie de ses électeurs ?

Nous prétendons que non.

Un devoir que M. Tarte, devenu opposant, aurait dû accomplir et qui s'impose plus que jamais à lui, c'est de consulter ses électeurs et de faire approuver sa nouvelle politique.

De quel droit M. Tarte prétend-il représenter les électeurs de la division Sainte-Marie aux Communes ? Qu'a-t-il fait du programme sur lequel il a été élu en 1900 ?

Il existe une anomalie dans notre constitution. Un député, fraîchement élu avec un programme bien précis, est-il appelé au poste de ministre, il lui faut subir une nouvelle élection et être réélu comme ministre. Et puis voilà qu'un ministre, élu avec et en vertu de tel programme fait une piroquette, quitte son poste, devient l'adversaire de son parti de la veille, et il peut, sans faire approuver de nouveau sa conduite par ses électeurs, continuer de siéger comme représentant leur opinion à la Chambre des députés ! N'est-ce pas ridicule ?

Toutefois, quoique la constitution n'en fasse pas une obligation, un député consciencieux et fort de ses convictions, est avisé, dans de telles circonstances, de faire renouveler son mandat. C'est ce qu'a fait sans hésiter M. Henri Bourassa, lorsqu'il s'est séparé de ses chefs, sur la question de l'envoi des contingents en Afrique.

M. Tarte, qui ne peut être sans remords, joint la lâcheté à la trahison et il s'est bien gardé de consulter ses électeurs sur son attitude. Il n'a même pas daigné les mettre au courant de sa volte-face par le plus petit discours. Cependant il va pénétrer à Berthier, à Saint-Anselme, à Lachepetière, en compagnie de MM. Chapais, Pelletier et Cornélius !

Pendant ce temps-là, les électeurs de Sainte-Marie qui ont élu, en 1900, un partisan de la politique de Sir Wilfrid Laurier, sont représentés en chambre par un adversaire de cette même politique.

M. Tarte, dans son grand discours-programme, en 1900, s'est présenté à ses électeurs comme un disciple ardent de Sir Wilfrid Laurier. Sur cette question du tarif dont il se sert pour excuser sa trahison, il disait :

### Principes intermittents

Le directeur incognito de la *Nation* n'aime pas qu'on lui mette le nez dans les contradictions de son journal à huit pages.

Cela se comprend.

Mais nous ne le laisserons pas avancer sottement que L'AVENIR DU NORD, pour être logique dans sa lutte à l'impérialisme, aurait à tourner le dos au parti de M. Laurier. Pour se ranger sous quelle bannière, alors ? Sous celle du parti conservateur, sans doute. Ah ! bien ! nenni.

Nous voyez vous, par crainte de l'impérialisme militaire nous rallier, lors de la guerre Sud-Africaine, au parti qui dirigeait l'impérialisme à tout crin, Sir Charles Tupper ?

C'est pour le coup que nous nous serions mérités les épithètes de girouettes et de têtes sans cervelle qui sient si bien à la *Nation*.

A l'époque de l'envoi des contingents canadiens au Transvaal, nous nous sommes élevés sans crainte et sans détours contre l'acte du gouvernement libéral. Notre devoir était de blâmer ce que nous croyions, sincèrement, être blâmable, mais non de faire les combats de Sir Charles Tupper, le chef conservateur qui, le premier, dans sa dépêche du 5 octobre 1899, engagea sir Wilfrid Laurier à envoyer au plus tôt des soldats en Afrique, puis fit, plus tard, de sanglants reproches au gouvernement libéral pour avoir hésité dans l'envoi des contingents et avoir laissé payer à l'Angleterre une partie des dépenses de cette levée de soldats canadiens.

Nous avons vu, par exemple, M. Chauvin, notre ex-député, et le *Nord*, dans la *Nation* est, fille, commettre cette bêtise de décrier d'abord l'impérialisme militaire pour, ensuite, se mettre à la remorque de Sir Charles Tupper. Ce dernier, pourtant, nous le répons, fut le premier à parler de contingents et fut celui qui reprocha avec le plus de violence au ministre Laurier de ne pas avoir contribué plus vite et sans compter les millions à la guerre anglo-boer.

Les Débats de la Chambre des Communes conservent le texte des discours impérialistes et des sanglantes critiques de Sir Charles Tupper et de ses partisans.

Nous avons été logiques et indépendants quand nous avons blâmé nos chefs lors de l'envoi des contingents. Les politiciens de la *Nation* n'ont jamais eu ni ce courage, ni cette indépendance.

A leurs nombreuses fautes du passé ils viennent d'ajouter une nouvelle lâcheté. Eux, les anti-impérialistes soi-disant si logiques et si vaillants, accusent M. Bourassa de « se battre contre des moulins à vent » lorsqu'il proteste avec tous les vrais patriotes canadiens contre le faux principe émis au Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire : qu'il est du devoir des colonies de contribuer à la défense impériale.

Pour ne pas avoir à féliciter M. Henri Bourassa, député libéral, la *Nation* n'hésite pas à se déjuger et à se contredire.

Jugeons par là de la sincérité des convictions du directeur masqué de la *Nation*.

LE FRANÇ.

### Questions étrangères

#### Un rapport sur la guerre du Transvaal

On vient de publier à Londres, et de distribuer aux membres du Parlement, le rapport de la commission royale chargée d'une enquête sur la préparation et la conduite de la guerre du Transvaal. Ce document est commenté par toute la presse d'Angleterre, et dans un sens qui n'est guère favorable au gouvernement, les conclusions des commissaires ne l'étant guère elles-mêmes.

Il va sans dire que ces conclusions sont formulées dans les termes les plus bienveillants, mais elles n'en subsistent pas moins, et elles ne ressemblent en rien à des éloges. Les journaux sont tenus à moins de réserve et d'égards, et le langage de beaucoup d'entre eux est très sévère.

Il relève ces constatations de la commission : que, au moment de la déclaration de guerre, la réserve de fusils du modèle Lee Metford était insuffisante ; qu'on n'avait pour les réservistes que des uniformes bleus et rouges, alors que depuis des années toutes les autorités s'accordaient à reconnaître que le couleur khaki était indispensable dans une campagne en Afrique méridionale ; que les uniformes khaki qu'on se décida à faire au printemps de 1899, étaient trop légers pour le climat sud-africain ; que l'on dut demander au gouvernement indien de fournir des bottes convenables à l'armée de la métropole ; que le sabre de cavalerie adopté était, suivant l'expression du général French, « la plus mauvaise arme dont pussent se servir des troupes montées », et que, d'ailleurs, circonstance heureuse en l'espèce, on n'en avait que quatre-vingts en réserve, que les saches pour les munitions étaient confectionnées de telle sorte qu'elles semaient les cartouches dans le veldt et en fournissaient ainsi les Boers ; qu'un grand nombre de ces cartouches, au surplus, devaient être du numéro IV, dont on a dit que 66,000,000 furent reconnues inutilisables et rejetées, non pas tant parce qu'elles étaient explosives et par là contrairement aux prescriptions de la convention de la Haye, mais parce que, par temps chaud ou dans un fusil mal entretenu, elles étaient beaucoup plus dangereuses pour le tireur que pour le tiré ; qu'enfin, parmi les raisons données par les autorités dans le but de gratifier un équipement nullement approprié au pays et au climat, figurait celle-ci, qui est une vraie trouvaille dans son genre, à savoir, que si cet équipement tombait aux mains des Boers, il serait dans l'impossibilité d'en tirer le moindre parti, de sorte

qu'on se demandait quel parti en pouvaient tirer leurs adversaires anglais.

Le *Times* lui-même disait que le système militaire anglais était et est encore basé sur l'hypothèse d'une paix permanente, et l'on ne saurait condamner plus fortement ce système, alors que le gouvernement britannique se lance dans les aventures de la politique impérialiste. On a fait remarquer avec finesse que le parti de la paix était, au moment de la déclaration de la guerre du Transvaal, et est resté depuis le véritable directeur du ministère de la guerre, tandis que le parti de la guerre dirigeait et dirige le ministère des colonies ; et il semble que l'idée ne soit venue à aucun des membres du gouvernement d'essayer de mettre les deux partis d'accord.

Il est vrai, et les amis de M. Chamberlain ne manquent pas de relever ce détail, qu'en 1897 et 1898 le chef du Colonial Office eut le sentiment de l'insuffisance des forces sud-africaines en cas de guerre ; qu'elles ne lui paraissent même pas capables de protéger les frontières et qu'il adressa à ce sujet quelques observations au ministère de la guerre. M. Chamberlain, disent ses partisans, fut donc seul, dans le cabinet, à se rendre un compte exact de la situation et des nécessités militaires. Ses lettres ne furent pas lues ou bien on attachait une importance à ses avis. Toujours est-il que l'année suivante, quand les événements prirent une tournure vraiment sérieuse, le chef du Colonial Office ne crut pas nécessaire de renouveler ses remontrances. Pourquoi, se demande la *Westminster Gazette*. N'a-t-il pas insisté plus que jamais, alors que la situation lui donnait raison ? La feuille libérale répond à cette question en affirmant qu'à cette époque ni M. Chamberlain ni aucun de ses collègues du cabinet ne croyait à la probabilité de la guerre.

Tous pensaient que M. Krüger reculerait dès que de Londres on lui parlerait haut et ferme, et la preuve, c'est qu'à ce moment, Lord Lansdowne déclarait au Parlement que « dans l'état présent des négociations, il n'était pas utile de demander des crédits considérables ni de faire ouvertement des préparatifs qui pourraient précipiter une crise. » La *Westminster Gazette* fait retomber sur lord Lansdowne les principales responsabilités qui dérivent du défaut de préparation. Il était, dit-elle, le seul lien entre l'administration militaire et l'administration civile ; il devait renseigner ses collègues et leur faire envisager les risques d'une action non concertée ; il devait s'enquérir de ce qui se passait même au ministère de la guerre et savoir que tout y était en tel état, que l'ouverture inopinée d'une campagne trouverait les services dans la plus grande confusion. Et la conclusion réelle du rapport de la commission royale, comme celle de tous les commentaires qu'il suscite, est que l'administration militaire doit être réorganisée de fond en comble.

C'est bien lui, cette fois.  
M. Plagiaire Beaulieu continue de pérorer. La semaine dernière, il écrivit dans la *Nation* sur « Le prêt à intérêt ».

Autant les phrases du confrère sont brillantes quand il fait le plagiat, autant elles sont pitoyables quand elles sont bien de lui.

Ainsi nul doute que les deux phrases suivantes sont bien de son cru :

« Il peut se faire que j'en aie moi-même besoin pendant cet intervalle. »

Depuis que M. J.-A. Beaulieu fraye avec M. Paul Leroy-Beaulieu, il a des idées de grandeur qui le hantent assurément. Ne voit-il pas qu'il ennoblit de la particule le mot besoin à l'Académie refuse encore cet honneur !

« Quand l'intérêt excède le prix courant du loyer de l'argent ou qu'il dépasse le taux légal, — qui est de six pour cent ici — on l'appelle usuraire. »

A qui sert-il donc à M. J.-A. Beaulieu d'être un avocat célèbre, un économiste renommé et un journaliste averti, s'il ignore que le taux légal de l'intérêt est de cinq pour cent au lieu de six ?

Et voilà comment, quand il ne plagie pas, M. J.-A. Beaulieu nous fait de fautes de français sans s'en apercevoir, mais est même usurier sans le savoir.

Le Dr Duchesneau.  
Le Dr Duchesneau a donné sa démission de Préfet du Pénitencier de Saint-Vincent de Paul. Ce vieux libéral, qui a rendu de signalés services à son parti, est obligé de prendre sa retraite à cause du mauvais état de sa santé. Nous le regrettons et nous formons des vœux pour son rétablissement.

Le successeur du Dr Duchesneau n'a pas encore été choisi. On parle de M. Vallée, le directeur de la prison de Montréal.

### Pourquoi mentir ?

La *Nation* ne peut elle pas discuter et combattre ses adversaires sans mentir ?

Qu'elle fasse donc un effort pour se corriger de ce vilain vice qui la déshonore.

La *Nation* critique l'utilité de la Commission de Colonisation. C'est son droit. Nous en sommes nous-mêmes à nous demander où est l'œuvre utile accomplie jusqu'ici par cette commission. Il est évident que la prochaine session du gouvernement provincial devra éclairer l'opinion publique sur ce point.

Mais pourquoi le confrère jérémien ne peut-il pas user noblement d'un droit fort légitime sans le souiller d'un mensonge, sans s'avilir au point de chercher à tromper ses lecteurs au lieu de les bien renseigner ?

La *Nation* dit que la « Commission de Colonisation », après avoir étudié, enquêté, voyagé, « a enfin décidé que le Nord de Montréal, entre autres localités, n'est pas colonisable et son œuvre est finie. »

C'est une fausseté de premier ordre que la *Nation* affirme ici.

Le bruit a un moment couru que la Commission allait déclarer la région du Nord peu propre à un grand mouvement de colonisation ; mais cela a été ensuite nié deux fois par le secrétaire de la Commission, M. Langelier lui-même.

L'AVENIR DU NORD, dans le temps, s'est élevé avec force contre les idées ridicules que l'on prêtait aux membres de la Commission. Nous avons pris la défense de la fertile et pittoresque région du Nord, des riches vallées de l'Otawa, de la Gatineau, de la Mattawa.

La *Nation*, elle, ronflait alors sur ses annonces et faisait ronfler ses lecteurs sur ses articles copiés ou plagés.

Et aujourd'hui elle se réveille pour mentir et tromper le public.

Ce dernier doit être mis en garde contre ces écrivains qui, sans honte et sans remords, lui inoculent l'erreur en se donnant des airs de faux-amis de la vérité.

MELI-MELO

Observez donc les nuances !

Nous lisons dans les *Débats* :

« Le Canada a cité cette semaine un vieil article de M. Thomas Chapais, écrivain M. Tarte, et il ajoute : « C'est le même Thomas Chapais qui embrassait M. Tarte, il y a huit jours, au pique-nique conservateur de Berthier. »

« Le Journal », pas bête, lui répond en donnant à son tour le commencement de cet article qui est un coup de masse appliqué sur le crâne de Sir Wilfrid.

« Il y a pourtant une nuance, et « Les Débats », avec l'impartialité d'un referee est obligé de la signaler. Cette nuance, imperceptible parce qu'elle est trop grosse, c'est que M. Tho-

mas Chapais n'a pas encore embrassé Sir Wilfrid Laurier. »

Ah ! mais c'est qu'il est fort !

Le *Journal* est d'une logique, mais d'une logique !

De 1896 à 1900, dit-il, il n'y a pas que le commerce du Canada qui a augmenté ; celui de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de l'Australie, du Mexique, etc. n'est pas resté stationnaire. Or l'accroissement du commerce de ces nations n'est pas dû au tarif Fielding (1), donc la prospérité du commerce du Canada n'est pas la conséquence du tarif libéral.

C'est renversant ! c'est à dire que ça renverse le bon sens !

Dans le même mirobolant article s'étale cette autre immense naïveté :

« De 1896 à 1902, notre pays aurait beaucoup plus prospéré si nous avions eu un tarif protecteur. »

Mais, pauvre confrère, que faites vous donc des faits qui sont écrits en lettres majuscules devant vos yeux ? Qui ne sait pas que pendant les dix huit années de la politique des conservateurs, politique de protection à outrance, le commerce canadien n'a augmenté que de 60 millions de dollars, et que pendant sept ans de régime libéral, c'est à dire de protection mitigée, notre commerce s'est accru de 228 millions !

De tels chiffres sont, certes, plus éloquentes que les sottises réflexions du *Journal*.

Opinion de M. Emile Faguet :

Ce qui fait les mauvaises écritures, c'est d'abord de précieuses dispositions naturelles ; mais ce qui gâte celles-ci, par décret initial de la Providence, ne seraient pas trop mauvaises, c'est la détestable habitude qu'on donne aux gamins de prendre des notes aux cours. C'est à dire, car on exige cela d'eux à peu près, et, par paresse même, ils se l'imposent pour ne pas donner la peine de choisir et de ne prendre que l'essentiel, c'est à dire qu'ils écrivent à la volée le cours lui-même presque tout entier. Il n'y a pas de bonne écriture qui résiste à cela. La meilleure devient au bout d'un an quelque chose d'attribuable à patte de chat en couleur.

Il faut corriger cet abus. Par quoi ? Par l'obligation de la sténographie. Il ne faudrait pas admettre que l'éleveur prit jamais le cours en écriture analytique. Il faudrait exiger qu'il le prit toujours en sténographie. Et il faudrait enseigner la sténographie aux élèves aussitôt qu'ils sauraient écrire. La sténographie élémentaire dont a besoin un écolier s'apprend en un mois. Par ce moyen, on conserverait à ceux qui ont une bonne écriture leur « belle main » et l'on pourrait exiger de ceux qui l'ont mauvaise de la perfectionner et de se donner une main au moins présenteable.

Mais, comme bon chrétien que je suis, en vérité, je vous le dis, hors de l'écriture point de salut.

Finisse route.  
A tout moment, la *Nation* impute à M. Jean Prevost des articles de l'AVENIR DU NORD ; elle le suppose l'inspirateur de la direction, etc.

Qu'elle se calme donc et que la haine que la pitte nation a vouée à notre député ne lui fasse donc pas perdre la boule.

Depuis six mois et plus, M. Jean Prevost n'a écrit que deux articles dans l'AVENIR DU NORD et il les a signés de son nom.

Là ! espérons que Mlle *Nation* va être soulagée et que ses nerfs vont se calmer.

En voulez vous des renseignements ?

Pour l'usage des bons biens qui demandent des renseignements sur le région que traversera le Grand Tronc Pacifique de Winnipeg à Moncton, le gouvernement vient de réunir en un volume toutes les parties des rapports des ingénieurs, arpenteurs et géologues qui ont exploré ce territoire.

Ce volume, qui aura deux cents pages environ, sera distribué aux députés. La compilation s'est faite sous les soins du Dr Ami, de la commission géologique du Canada.

Vous allez voir que malgré cela les journaux conservateurs et même titite *Nation* vont encore crier que le gouvernement refuse de donner les renseignements qu'on lui demande concernant le tracé du Grand-Tronc-Pacifique.

Les perles du Journalisme.

C'est le « Cri de Paris » qui les collectionne :

De M. Gustave Larroumet : « Mlle Lucienne Dauphin joue Catherine comme le rôle est écrit à coups de nerfs et à fond de train. »

De M. Hanotaux : « Nos hommes d'Etat, nos assemblées ont fait une besogne aveugle dont leurs yeux trop courts n'apercevaient pas le bout. »

De M. Coppée : « Mlle Accacia est une étoile en herbe qui chante de main de maître. »

Du *Gaulois* : « Syndou ! si demain quelque parent de M. David vous rencontrait et vous tuait à coups de revolver, que diriez-vous ? (Probablement pas grand'chose.) »

Du *Temps* : « C'était une petite brune des Batignolles qui, samedi soir, sur le coup de huit heures, travaillait de la langue chez un frutier du quartier. »

Et dire que ces perles-là proviennent d'académiciens et de fins lettrés !

Les autres qu'écrivent-ils donc alors ?

Son arm est le mensonge.

Voulez-vous une preuve nouvelle de la grande sincérité et de la bonne foi de M. Tarte ? Lisez ce qui suit :

Parlant de la ligne franco-canadienne l'administrateur écrit que M. Monk a obtenu du premier ministre l'affirmation que « le gouvernement n'a conclu aucun contrat avec M. Carboneau, que c'est avec M. Colombier, de Bordeaux que le cabinet a traité officiellement. »

Cette réponse claire de Sir Wilfrid renverse péremptoirement les critiques qui reprochaient au gouvernement d'avoir conclu un traité avec M. Carboneau, dont la réputation est loin d'être sans tache.

Mais cela ne fait pas l'affaire du sorniois M. Tarte qui, chose incroyable, termine son article ainsi :

« Quoi qu'il en soit, M. Carboneau fait voile pour Paris après avoir conclu avec le *Très Honorable Sir Wilfrid Laurier* un contrat qui comporte le paiement, par le gouvernement de la Puissance d'une somme annuelle de \$133,000, pour dix ans, à une compagnie qu'il organisera en France, s'il en est capable. »

Si M. Tarte n'est pas le plus audacieux menteur qui foule de ses pieds le sol canadien, nous confessions ne pas savoir ce que c'est qu'un menteur.

Un défi.

M. Monet, député de Napierville et Laprairie, et M. Bourassa, député de Labelle, ont invité, par lettre, M. Tarte et ses amis à aller faire la discussion avec eux, à Laprairie, le samedi, 19 du courant.

M. Tarte a accepté en annonçant qu'il irait seul.

Grossiers journalistes.

Les gens de la *Nation*, comme ceux du défunt *Nord*, sont incorrigibles. Ils viennent d'être encore une fois poursuivis pour la somme de \$50, par M. Jean Prevost, député, à cause de l'entrefilet suivant publié dans la *Nation*, il y a quinze jours :

« Les colons du nord qui ont éprouvé des pertes causées par les feux de forêts, le printemps dernier, et au bénéfice desquels s'est jouée dernièrement, à Saint-Jérôme, une *très spirituelle revue*, attendent toujours leur député avec son sac tout plein d'argent. »

« Ils ont beau aller du perron à la fenêtre, comme sœur Anne ils ne voient encore rien venir. »

Gerbe de nouvelles.

L'Angleterre achète la plus grande partie de son beurre à l'étranger. L'augmentation de son commerce de beurre, pendant ces deux dernières années, n'a été que de 14,458 tonnes, pendant que celui avec l'étranger s'est élevé à 70,000 tonnes d'augmentation.

Il n'en est pas de même pour le fromage qui a donné seul-peut pour le Canada, pendant la même période, le joli surplus de 33,000 tonnes.

Du 8 au 14 août de cette année, le Grand Tronc a encaissé \$715,113. L'année dernière, pour le même temps, ses recettes ne donnaient que \$611,846.

Le Pacifique a vu, lui aussi, ses recettes augmenter. Pendant la deuxième semaine d'août, elles atteignaient \$911,000, alors qu'en 1902, elles ne s'élevaient qu'à \$773,000.

### Un assaïnât

Un syrien colporteur a été assailli et assassiné sur le chemin de Sainte-Adèle.

On l'a transporté à Montréal par le train mais le malheureux est mort en route.

Deux jeunes inconnus, qui se disent anglais, sont accusés d'avoir commis ce meurtre dans le but de voler le syrien.

Ils ont été arrêtés et l'enquête préliminaire se fait en ce moment à Saint-Jérôme.

SOYEZ PERSUADE

Pas de souffrances inutiles, si vous prenez, au début de votre rhume, du Baume Rhumal, le célèbre spécifique français.

### La Révision des listes

Prière à nos amis de surveiller scrupuleusement le travail de la révision des listes.

Depuis le 15 les listes officielles sont déposées au bureau du secrétaire-trésorier de chaque municipalité.

On a jusqu'au 30 septembre pour les examiner et faire ajouter ou retrancher les noms que l'on désire.

Que tous nos amis se mettent à l'œuvre et nous demandent les informations dont ils peuvent avoir besoin.

LE NŒUD

Monologue pour Jeune Fille

(Pour L'AVENIR DU NORD)

(Camille entre en scène tenant en mains un lacet de soulier qu'elle semble contempler avec extase, puis elle l'ôte, le carresse de la main et finalement le prenant entre le pouce et l'index, elle le présente aux personnes de la société.)

Les choses de notre pauvre existence tiennent à si peu de choses ! Un rien peut influencer toute notre vie ! Tenez, moi, par exemple, (joyeuse et enjouée, elle précipite ses phrases) je suis si heureuse et tout mon bonheur je le dois... devinez un peu... je vous le donne en mille, encore ne trouvez-vous point... Eh bien ! tout mon bonheur, je le dois à ce pauvre petit lacet de soulier ! Vous ne me croyez pas ? C'est pourtant vrai, aussi j'ai retiré le lacet de mon soulier, je vais le mettre dans du papier de soie dans le tiroir de mon bureau... avec ses lettres à Lui ! Oui... car il m'écrit... certainement qu'il m'écrit, puisque nous sommes fiancés ! Mais au fait, je suis absurde... vous ne le connaissez pas l'ineffable Lui qui m'est plus cher que l'univers tout entier. Eh bien, je vais vous narrer ma bizarre aventure :

Il y a de cela environ un mois, je sortais du Bon Marché avec mon institutrice. Nous montons en omnibus et je m'aperçois que mon soulier est dénoué. C'était la cinquième fois que cela m'arrivait ce jour-là. Aussi avec un bien pardonnable mouvement d'humeur je me penchai et je nouai et renouai quatre fois le lacet récalcitrant : « Là, comme ça, il ne se détachera plus ! » Et sans davantage songer à mon soulier, je repris l'entretien où nous avions laissé, mon institutrice et moi. C'était fort grave et très intéressant : nous discutions les mérites relatifs du blanc ou du zéphir bleu. Soudain je ressens un choc violent à mon pied droit et je m'aperçois que mon voisin — jeune homme qui paraissait si bien de sa personne — cherche à se tenir debout et il me paraît avoir un mal effroyable à se mettre daplomb. Je pense vaguement à ce que j'ai entendu dire sur l'abus de l'alcool... ce qui d'ailleurs était grand dommage pour un jeune homme qui paraissait si bien, et je continue à causer. Mais, à ma profonde stupefaction, je sens qu'on me tire le pied comme si on voulait me l'arracher. Indignée, je me retourne vers mon voisin si mal élevé. Cramoisi, violet, tellement il semble souffrir, il haïbit d'une façon incohérente :

— Pardon, mademoiselle... mais je voudrais bien me lever... — Par exemple, monsieur, ce n'est pourtant pas moi qui vous en empêche ! — Voilà justement... — Son visage s'empourpre de plus en plus, il fait encore un effort désespéré pour se mettre daplomb et il aurait manqué de tomber sur moi, s'il ne s'était raccroché au conducteur qui passait à ce moment-là. — C'est que mademoiselle a noué son soulier au mien... finit par gémir le jeune homme.

Ciel ! est-ce bien possible ! Mais c'est horrible ! J'en suis sûr et j'en suis sûr et j'en suis sûr qu'à mon tour j'arrache le pied de mon voisin !... Quelle position atroce que la mienne ! mes joues sont maintenant d'un aussi beau vermillon que celles du jeune homme. Que faire ! Mon institutrice s'agenouille et tente de dénouer le lien qui nous rive si malencontreusement l'un à l'autre ! Hélas ! dans mon mouvement de colère de quelques instants auparavant j'avais fait un double, sinon un triple nœud, et c'est en vain que mon institutrice lutte fébrilement avec ce maudit lacet. Mais aussi pourquoi ce monsieur avait-il eu son soulier détaché en même temps que le mien ! maladroite ! Et pourquoi... ah ! pour quoi avais-je saisi l'extrémité de son lacet pour le lier au mien !... C'était grotesque de se trouver attaché à cet étranger ! Tout le monde s'égayait follement à nos dépens. Le jeune homme sort un canif de sa poche. — Tenez, madame, (il tend l'instrument tranchant à mon institutrice) il vaudra mieux couper le nœud... Cette situation est trop pénible pour mademoiselle, ajoute-t-il à voix basse en se tournant vers moi comme pour me demander pardon de ma maladresse. Mais j'étais si furieuse qu'avec une inconscience toute féminine, mes yeux lancent des éclairs et je lui murmure :

— Oui, vous auriez bien pu faire attention, monsieur ! Il est généreux et ne me répond rien. Enfin mon institutrice tranche le nœud gordien et je suis libre... lui aussi. L'un et l'autre nous avons hâte de quitter cet omnibus de malheur où nous étions la risée de tous. Il s'excuse encore par quelques paroles brèves, excuses sublimes, puisque la faute de ce pénible incident m'incombe à moi seule, il nous salue et s'éloigne.

Mais l'incident n'était point clos pour moi, car mon institutrice crut de son devoir de me faire un sermon tout le long du chemin sur l'inconvenance du procédé dont je venais d'user ou d'abuser pour me lier par la patte... pardon par le pied, à un monsieur ! Tout comme si j'avais fait cela de propos délibéré. Puis maman me morigéna vertement, si bien que j'en voulus à mort à ce jeune homme. Huit jours après, j'étais au bal de Mme X. J'étais de fort bonne humeur ; je savais que ma robe me servait à ravir et je m'amusais follement.

— Chère enfant, me dit mon hôtesse, permettez-moi de vous présenter mon neveu ; comme valseur, il bat le record. Melle Camille Gervat, M. Gaëtan Brunoy. Je levai les yeux, je me trouvais en présence du jeune homme au lacet : — Mademoiselle, me ferez-vous l'honneur de m'accorder cette valse ? Il m'imposait presque du regard comme s'il craignait un refus de ma part. Mais il me paraissait si bien, si distingué en habit... puis, au fait, lui n'était point coupable, car moi seule... Bref, je dansai avec lui. Oh ! la valse exquise ! un danseur comme je n'en ai jamais eu ! Puis je dansai un lanciers avec lui, puis le cotillon. Quel charmant et spirituel causeur. Avant la fin du bal, il se fit présenter à maman, et puis... et puis... maintenant nous sommes fiancés et nous serons bientôt unis par des liens plus indissolubles que ceux de mon lacet de soulier.

LILY BUTLER

N'EN PRENEZ PAS D'AUTRES

Avec le Baume Rhumal on guérit radicalement : rhume, grippe, toux, bronchite, sans s'abstenir d'un régime spécial qui débilite l'estomac et affaiblit le malade. La guérison est certaine.

Les bourses de voyage

a l'Exposition de Saint-Louis

Fidèle à la promesse que je me suis faite dans une lettre précédente, je précise aujourd'hui par quelques extraits des statuts de l'Association « Bourses de Voyage » au Canada et aux États-Unis à l'occasion de l'Exposition de Saint-Louis, le but et les moyens d'action de cette philanthropique association.

Les bienfaiteurs de l'éducation au Canada — ils sont nombreux — trouveront dans le court exposé qui va suivre ample matière à l'étude d'un projet dont je ne suis pas le novateur, mais que j'encourage de toutes mes forces et par tous les moyens à ma disposition. Si nous imitons, cette fois, notre mère-patrie, nous ferons une bonne action. La France, comme toujours, nous démontre en cette occasion qu'elle ne le cède en rien, comme propagatrice de l'enseignement et de l'éducation, à tous les autres pays du monde.

Article 1er. — Les sociétés suivantes : Union internationale de l'arbitrage entre nations (groupe français), Société républicaine des conférences populaires, Comité de défense des intérêts nationaux, Association des instituteurs pour l'éducation et le patronage de la jeunesse, Ligue française de l'Enseignement, Cercle populaire de l'Enseignement laïque, Société d'études et de correspondances internationales, Union française de la jeunesse, Association philotechnique, Association pour le placement des Français à l'étranger et aux colonies, Association Polytechnique, Société pour la propagation des langues étrangères en France, Société de Sténographie unitaire ; Fédération des Universités populaires, Société des Uns, Comité des dames de la Ligue de l'enseignement, l'Union démocratique pour l'éducation sociale ; Société populaire des Beaux-Arts, Société des conférences populaires, l'Union d'enseignement populaire, Société d'Enseignement moderne, Ordre Indépendant des Forestiers Canadiens, Société académique de comptabilité, Comité d'action des voyages en France et l'Union internationale des Sociétés de voyages.

Art. 6 — Chaque association ou groupement adhérant au Comité central d'organisation, devra verser une somme de 10 francs, \$2, à titre de contribution aux frais généraux du comité.

Art. 7 — Le comité pourra accorder : 1o. Membre honoraire aux collectivités ou personnes qui verseront une somme minimum de 10 francs, \$2.

2o. Membre donateur aux collectivités ou personnes qui verseront de 100 à 1,000 francs.

3o. Membre bienfaiteur aux personnes qui verseront plus de 1000 francs.

Les sommes ainsi recueillies sont destinées à augmenter les ressources du comité et le nombre des bourses de voyage.

Art. 8 — Le Comité fera toutes les démarches en France ou en Amérique, auprès des administrations publiques ou privées, compagnies de navigation, agences de voyages, etc., en vue d'obtenir toutes subventions, réductions de frais de voyage et autres. Il fera choix également de correspondants individuels ou collectifs.

Art. 9 — Les fonds recueillis par les diverses associations leur appartenant entièrement en propre et elles auront à désigner elles-mêmes leurs boursiers comme elles l'entendront.

Le Comité n'interviendra que sur la demande formelle des Associations, soit pour faciliter les groupements de certaines d'entre elles, en vue de l'envoi à frais communs d'un ou plusieurs boursiers, soit pour faciliter la désignation des boursiers en question.

Art. 10 — Le comité composé des délégués des sociétés sera également chargé de répartir les sommes disponibles en vue de création ou de complément des bourses, une fois prélevés les frais généraux de fonctionnement du comité. Je crois avoir donné les détails nécessaires pour faire comprendre le fonctionnement et l'importance de l'Association des Bourses de voyage et, comme je le disais au commencement, je souhaite ardemment qu'une association analogue se forme chez nous, au Canada, alors qu'il en est encore temps. Comme l'a bien dit M. Guénard, l'infatigable fondateur du Comité central d'organisation en France : « cette tentative est la première qui soit faite d'appliquer la solidarité à l'enseignement, à l'éducation et à la récompense du travail bien compris. Son succès sera le triomphe de l'élite laborieuse et intellectuelle, que manuelle de toutes les professions et de tous les métiers, qui pourra ainsi se rendre compte par elle-même des résultats obtenus par les efforts continus des travailleurs de tous genres dans cette Louisiane, ce pays neut qui fut terre française et qui conserve encore toute son affection aux citoyens de sa métropole d'origine. »

LOUIS LARIVÉ

Les garçonnets d'aujourd'hui

Seront les hommes de demain.

Ils devraient être vigoureux et hardis, remplis de vigueur et prêts à travailler, à jouer ou à étudier — Tenez-les en bonne santé.

Les garçonnets qui profitent devraient toujours être en santé et vigoureux. Prêts pour le jeu, prêts pour l'étude et prêts, en tout temps à prendre un bon repas. Cela dépend de la bonne santé, mais il y en a beaucoup trop qui ne sont pas dans ces conditions. Ils ne prennent aucune part aux jeux virils auxquels se livrent tous les garçonnets en santé ; ils ont les épaules courbées, ils sont tranquilles et insouciant ; ils se plaignent fréquemment de maux de tête et leur appétit est capricieux. Parfois les parents disent : « Oh ! ils grandissent trop vite, » Mais ce n'est pas cela. C'est le sang qui est en mauvais état, et au lieu de s'améliorer ils empirent. Ce que ces garçonnets exigent pour les rendre pais, actifs et forts, c'est un tonique, quelque chose qui reconstitue le sang et renforce les nerfs. Il n'y a pas de remède pour accomplir cela aussi rapidement et aussi efficacement que les Pilules Roses de Dr Williams. Mme Mary Compton, de Meriton Ont., raconte ce que ces pilules ont accompli chez son jeune fils de seize ans. Elle dit : « Il y a environ deux ans, mon fils Samuel commença à dépérir. Il pâlisait à vue d'œil et parfois il avait de graves attaques de faiblesse, accompagnées de fatigue et d'épuisement et il empirait de semaine en semaine. Ceci m'inquiétait, car mon mari était mort de ce que les médecins nommaient anémie pernicieuse et je craignais de voir mon fils suivre le même chemin. J'avais souvent lu que les Pilules Roses de Dr Williams guériraient l'anémie et

décidai de le mettre à l'essai. Une couple de boîtes amenèrent une amélioration signalée dans son état et après qu'il en eut pris une demi-douzaine de boîtes, sa santé était meilleure qu'elle ne l'avait été durant les années précédentes. Son poids s'accrut, son indifférence l'abandonna et il retrouva un excellent appétit. Je puis ajouter que les autres membres de ma famille ont bénéficié de l'usage des Pilules Roses de Dr Williams, et je considère que ces pilules sont le meilleur remède. »

Le sang pauvre et aqueux est la cause de presque toutes les maladies et c'est parce que les Pilules Roses de Dr Williams agissent directement sur le sang l'enrichissent et en augmentent la quantité, qu'elles guérissent des maux tels que l'anémie, le rhumatisme, l'indigestion, la névralgie, les maladies de cœur, la consommation à ses débuts et les divers maux qui affligent un si grand nombre de femmes. On peut avoir ces pilules chez tous les marchands de remèdes ou elles sont envoyées franco par la poste à 50 c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 en écrivant à la Dr Williams Medicine Co Brockville, Ont. Si vous tenez à votre santé ne laissez jamais un marchand vous engager à prendre autre chose.

Une vocation

Entouré de poussière et de bruit le mercenaire éponge son front ruisselant de sueur. Comme un brouillard bienfaissant descend sur lui, voltant subitement à ses yeux la fournaise ardente où d'autres tristes êtres comme lui vont et viennent, le torse plié, les muscles grossis par l'effort d'un travail de Titans, pauvres salammes humaines se mouvant dans la flamme, la fumée et la cendre, comme en leur élément naturel. Et traversant cette fraîcheur qui soulève l'enveloppe en entier, un rayon du ciel vient baigner son front de clarté, ainsi qu'il advint aux enfants d'Israël précipités dans un gouffre de feu, par l'ordre d'un prince inhumain. Un sourire d'yeux bleus, un pailletement de cheveux frisés d'or éclaire cet enfer et verse un peu d'espoir. Il voit les petits bras potelés de son enfant qui se tendent vers lui, le gazouillement adorable de l'enfant dont les lèvres ont réussi à articuler : Papa. Et cet aperçu lui donne de nouvelles forces !

— Plus qu'une heure ! pense-t-il en regardant l'ombre que le soleil décroissant trace sur les murs. Mais ce soir-là, de tristes pensées l'agitent. Il se sent mal à l'aise en pensant aux hôtes de son foyer ; ainsi qu'un frisson précurseur fait trembler les arbres de la forêt, à l'approche de l'orage, les feuillaisons intimes de son bonheur s'agitent douloureusement effleurées par un vent de mort.

Aussi n'est-il qu'à demi surpris, lorsque sa femme debout sur le seuil de la porte lui annonce que « le petit » est malade.

D'un bond il enjambe le Perron et court au berceau. L'enfant sommeille lourdement, sa chair bleue de poulet maigre plaquée de taches rouges, ses cheveux bouclés faisant une large tache d'or sur l'oreiller. La grosse patte du lamineur se promène sur le front pâli du pauvre :

— C'est Papa, voyons éveille-toi, viens faire le petit mouton !

Les yeux du petit malade s'ouvrent tout grands, mais comme recouverts d'une vitre, puis se referment sans avoir rien vu.

Le Père a compris :

— Ne mets pas la table pour moi je ne mangerai pas !

Les épaules comme écrasées par un nouveau fardeau, il se dirige vers l'évier, fourre sa tête noircie sous le robinet grand ouvert et noie ses larmes et ses sanglots dans le glouglou de l'eau bouillonnante, frotte ses yeux rougis avec la toile rugueuse. Et soulagé par cette détente nerveuse, en possession de lui-même, il s'approche du berceau et prend l'enfant dans ses bras, comme il en avait chaque soir l'habitude. Il s'installe dans une berceuse devant la flamme d'une voix qui ne tremble pas, il chante les romances habituelles chères à son petit. Et ramenant sur les pieds du malade un pan de son habit, tout peletonné, il veut le tenir chaud contre son cœur et l'arracher à la mort.

Et dans la moiteur lourde du réduit, dans l'engourdissement de sa fatigue, il pense : un tas de réverberies qui lui mettent comme une barre de fer dans le front. Cet enfant s'il vivait aurait-il sa juste part de bonheur et de jouissance !... Comme les autres pères pourrait-il se le figurer gravissant d'un bond l'escalier humaine, école, toge, réputation, riches ses ? Non, puisqu'il ne pourra peiner assez pour le faire instruire. Il le suit dans les stades douloureux qu'il a fait pour arriver à se gagner un morceau de pain. Les injustices des patrons, les railleries de ses camarades. Il sait dans quel rage de vengeance et de haine, il a plus d'une fois crispés ses doigts sur le lourd marteau d'enclume... Et voilà que tout s'assoupit : tout dehors et dedans. Le fracas des tramways a cessé de faire vibrer les vitres, et tressauter l'enfant, le pas lent des hommes de police frappe seuls le sol par intermittences, les coups noctambules seuls sonnent les heures, la riende dort sur un coin de la table.

Rien qu'un silence où le gosse ne tressaille plus !

Le pauvre ! Il a coulé un peu sur les genoux de son père, la tête en arrière, plus pâle et les yeux plus grands...

C'est que l'enfant sans doute ne veut pas de cette vie de parias, de souffrance et de haine. Tout à coup il se tord un peu... soulève encore sa paupière et par delà le plafond bas, vaguement semble fixer quelque chose tout au loin, tout au lointain...

Et puis comme répondant à quelque appel, lentement il sourit à une blanche vision des pays bleus. Et laissant là son petit corps affaissé de poulet maigre, sans secousse, riant toujours, il s'envole à tire d'aile vers les splendeurs azurées.

Par une anomalie qui surprendra fort le personnage anonyme de L'Etoile du Nord, ce père n'a jamais oublié son pauvre petit qui l'aimait tant, bien qu'il fut un homme et que nous ayions nous le monopole de l'amour (!) Chaque dimanche, que le temps soit beau ou qu'il fasse la moue, je le vois se diriger vers le cimetière. Parfois il emporte une douceur au petit, un pot de géranium soigneusement enveloppé qu'il va planter sur la tombe de l'absent. Je l'ai vu passer toute une heure à tourner et retourner dans ses mains une pauvre paire de souliers d'enfant, ah ! comme je le sentais souffrir, car croyez-le, mesdames il y a chez l'homme comme chez nous une égale puissance de tendresse et de dévouement, une constance, une fidélité analogues à la nôtre, pour être parfois moins démonstrative. Bien que le cas soit rare, j'ai vu des vieillards s'acquiescer au coin du feu après la mort de leur femme, refuser toutes consolations, mourir de chagrin et d'ennui. Je ne sache pas qu'une veuve ait déjà demandé à se faire enterrer avec son mari.

PILULES MORO POUR LES HOMMES

REMEDE MERVEILLEUX POUR LE SYSTEME NERVEUX

Réveillent les facultés endormies et rendent la vitalité de la jeunesse aux hommes vieillis avant le temps.

Les hommes faibles retrouveront en elles la joie des jours d'autrefois, et les hommes souffrants, soulagement à leurs douleurs.

Pas un homme malade ne devrait désespérer, il y aura toujours soulagement et guérison pour lui par les Pilules Moro.

Les hommes qui ont essayé tous les remèdes imaginables pour ranimer leurs forces perdues et qui n'ont pas fait usage des Pilules Moro, n'ont rien fait pour leur santé.

L'attestation solennelle, par-devant notaire, que vient de donner M. JULIEN GRAND JEAN, et que nous reproduisons plus bas, prouve, une fois de plus, la grande valeur des Pilules Moro dans le traitement des maladies des hommes.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL.

Je soussigné, Julien Grand Jean, domicilié à Abercorn, Comté de Brome, province de Québec, déclare solennellement :

Que depuis un an je souffrais de troubles de cœur, de mauvaise digestion, de grande faiblesse et de rhumatisme ;

Que toutefois, sans être malade au lit, j'étais dépourvu de toute énergie et presque incapable de travailler, et qu'au moindre ouvrage que je faisais j'éprouvais de grands maux ;

Que je me suis fait traiter pendant un an par deux médecins de notre localité qui ne m'ont apporté aucun soulagement ;

Qu'un de ces médecins m'a dit que je souffrais d'une maladie de cœur et qu'il désespérait de mon cas ;

Que découragé, n'obtenant pas de soulagement nulle part et voyant sur les journaux le rapport des guérisons merveilleuses opérées par les Pilules Moro, je commençai à les prendre et en obtins un bien immédiat ;

Qu'aujourd'hui je suis parfaitement guéri et que je dois entièrement cette guérison aux Pilules Moro et aux conseils des Médecins de la Compagnie Médicale Moro ;

Que je rends ce témoignage librement, sans y avoir été engagé par



M. JULIEN GRAND JEAN, Abercorn, Qué.

qui que ce soit et sans promesse de récompense, mais simplement pour rendre justice aux effets merveilleux des Pilules Moro.

Et je fais cette déclaration solennelle, le croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle à la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'acte de la preuve en Canada, 1893.

JULIEN GRAND JEAN.

Déclaré devant moi, dans la cité de Montréal, ce vingt-septième jour de février mil neuf cent trois.

P.-A. BEAUDOIN, N.P.



Adresse : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

De même que l'homme peut retrouver son Sosie dans une intelligence féminine, ainsi nous trouvons chez notre compagnon de vie la même fraîcheur d'impression, le même idéalisme, la même source d'amour, les mêmes délicatesses dont nous avons soif. « Egalité pour tous » voilà le plus bel apanage d'un Dieu juste. Si l'esclavage, l'ignorance, ont courbé la femme, sous la domination d'un maître, si le manque d'éducation a pu comprimer son cerveau, il n'a pu atrophier l'âme qui par son essence même échappe à son tyran. Il viendra une époque où brisant le fil qui la retient aujourd'hui liée aux futilités, aux vanités, elle planera aux nues hautes que... le personnage anonyme de L'Etoile du Nord, ce que je vous souhaite de tout cœur.—Amen.

COLOMBINE

Chanson d'automne

Toi qui viens frapper à ma porte Dis-moi ce que ta main m'apporte Pâle automne ! — Une feuille morte.

Le mince présent, sur ma foi ! En me l'offrant, au moins dis-moi Ce qu'il veut dire ! Souviens-toi !

Cette dévouille inanimée, Qui donc, d'une main parfumée, Te la remit ! Ta bien-aimée !

Gage d'amour ou de remords, Ce lien cher entre les trésors, D'où vient-il ! Du pays des morts ! ARMAND SYLVESTER.

Personnel

DR G.-H. DESJARDINS, Oculiste, a laissé définitivement l'Institut Ophthalmique et transporté son bureau au No 500, rue SAINT-DENIS, près du carré Saint-Louis, Montréal. Heures de consultation, 2 à 5 hrs p.m. Téléphone Bell Est 1840.

AFFAIRES MUNICIPALES

La Nation tombe à bras raccourcis sur l'échevin Prevost à propos du choix et du travail des estimateurs de la corporation.

Elle a tort. D'abord MM. Brazeau, Desforges et Rose n'ont pas plus mal agi que leurs prédécesseurs. Ils ont augmenté l'évaluation de nos propriétés dans des proportions un peu trop considérables, soit, mais tous ont été traités sur un même pied d'égalité.

Et puis, nous nous rappelons fort bien que la même chose est arrivée alors que M. F.-X. Guénette, l'ami de cœur de la Nation, était au nombre des estimateurs. Lui et ses compagnons d'alors n'ont pas augmenté de \$5,000 d'un coup l'évaluation des propriétés de la compagnie d'électricité ?

De plus, l'échevin Prevost, lors du choix des estimateurs, fit deux remarques très justes qui n'ont pas été prises en considération par ceux qui le critiquent aujourd'hui.

Le conseil aurait dû et devrait chaque année donner ses avis et une direction sûre aux estimateurs. Cette prévoyance éviterait bien des désagréments.

Puis si le conseil veut un travail fait avec compétence, qu'il paie sans léser et il aura des estimateurs renseignés et expérimentés.

Dire qu'à l'heure qu'il est chaque estimateur n'a que \$10 pour un travail de plusieurs jours.

Est-il dieu possible qu'il existe dans Saint-Jérôme des citoyens ennemis du progrès de leur ville. Cela est, pourtant.

La Nation appelle une clique ceux qui désirent ardemment conserver à Saint-Jérôme une industrie. Mais cette clique qui veut éviter la perte de la manufacture de cigares c'est la clique des citoyens qui comprennent l'intérêt de la ville.

telle est l'œuvre de ceux qui nous décernent l'épithète de clique.

Voulez-vous, oui ou non, garder à Saint-Jérôme l'importance de son commerce ? Voulez-vous, oui ou non, éviter le malheur de reculer de dix ans en arrière ? Mais alors faisons tous nos efforts pour retenu ici nos industries.

La manufacture de caoutchouc fermée, la manufacture de cigares désorganisée, mais n'est-ce pas notre population diminuée, notre commerce appauvri, nos logements désertés, les revenus de la ville amoindris, n'est-ce pas, au plus bas chiffre, \$50,000 de moins par année qui circuleront dans notre ville ?

Nous avons fait des constructions et des améliorations coûteuses, comptant sur le chiffre de notre population pour les payer sans être trop surchargés.

Et voilà que nous sommes privés de deux importantes industries. Nous restons avec nos lourdes charges, nos impôts demeurent les mêmes et nos revenus baissent, notre commerce décroît, nos maisons sont sans locataires.

Tous les contribuables se ressentiront de cette déperdition. Car si c'est l'arrivée de Saint-Jérôme, c'est la perte des manufactures qui la fera périr.

Dans son opposition insensée à la manufacture de cigares, la Nation dit que M. Fichel n'a pas voulu faire assurer l'immeuble bien qu'il y fut obligé.

Ce seul argument apporté par la Nation repose sur une inexactitude.

Par le dernier bon vote, la ville s'engageait à payer à Smith & Fichel 5% sur le montant des salaires payés pendant l'année ; la ville devant retenu la somme nécessaire au paiement des assurances. La grève est survenue. La ville a cessé de payer M. Fichel, quoiqu'il ait repris ses affaires comme avant la grève. M. Fichel, privé de son bonus, ne s'est pas cru obligé par le Règlement à payer quand même les assurances.

De sorte que pendant deux ans la ville n'a rien payé à M. Fichel si ce n'est les assurances et elle a profité quand même d'une industrie qui emploie 50 ouvriers et qui paie \$15,000 de salaire par année.

LE FRANCOIS

Rendez-vous en foule, ce soir, à la salle du marché, pour entendre... Le Triomphe de la Croix!

Nouvelles de Saint-Jérôme

Notre ancien curé, M. l'abbé R. Lamarque vient d'être nommé curé de Laprairie en remplacement de M. l'abbé J.-A. Larose qui se retire du ministère.

Mlle Adrienne Labelle, fille de feu M. Charles Labelle et amie de Mlle Fabiola Rodier de notre ville, chez qui elle vient souvent en villégiature, s'en va continuer en Europe ses études vocales.

Elle étudiera sous la direction du professeur Dubule, du conservatoire de Paris.

AVIS — Leçons d'Anglais données d'une manière très pratique. Conditions aisées.

S'adresser à Mile O'Sullivan, 49, rue Sainte-Anne, Saint-Jérôme.

Nous regrettons d'apprendre le terrible accident qui vient d'arriver au frère de notre concitoyen M. Jos. Ladleur.

Le Dr Ladleur, établi depuis quelques mois seulement à Saint-Gregoire d'Hervey, s'en revenait, lundi soir, sur un vélocipède de chemin de fer pour passer la soirée avec sa fiancée Mlle Bouchard, nièce de M. Ph. Demers, député, en promenade chez sa tante, Mme C.-H. Beauchemin, lorsqu'il a été frappé par une locomotive du Québec-sud. Il est actuellement à l'hôpital des Sœurs Grises, à Saint-Jean, dans un état alarmant.

Il est blessé au crâne, et le bras fracturé, et souffre de sérieuses contusions.

Il est sous les soins du Dr E.-N. Chevalier. Le malheureux devait épouser Mlle Bouchard, le 22 courant.

Les marchands de nouveautés prendront sous peu, nous dit-on, la décision de fermer leur magasin à 8 heures tous les soirs, moins le samedi et les veilles de fêtes.

Ce que les commis sont contents!

MM les avocats Rinfret, de Martigny et Rochon sont allés, ces jours derniers, à Labelle, au Nominique et jusqu'au Rapide de L'Original, pour plaider aux cours de Magistrats, à ces différents endroits.

Le 20 courant, c'est-à-dire dimanche prochain, aura lieu la grande fête du Calvaire.

Il n'y aura que deux messes à l'église ce jour-là : à 6 heures et à 7 heures.

Une grande messe sera célébrée à l'autel du Calvaire au cimetière à 9 heures.

Le sermon de circonstance sera donné par le révérend Père H. Legault, O. M. I., qui prêchera en ce moment la retraite des enfants.

L'élection des directeurs de la Chambre de Commerce de cette ville a été faite vendredi soir. La plupart des membres de la Chambre étaient présents.

Les huit directeurs choisis sont : MM. S.-G. Lévesque, C.-E. Laflamme, S.-J.-B. Rolland, J.-D. Guay, D. de Villemure, R. Deschambault, C. L. de Martigny et Ed. Marchand.

Les assemblées régulières de notre chambre de commerce seront tenues le premier mercredi de chaque mois.

M. l'abbé Caisse, vicaire de notre paroisse, est de retour d'une promenade de quelques jours aux Etats-Unis.

Un groupe de jeunes sports sont à organiser un club de football.

Notre club de base ball, qui vient pourtant de se réorganiser, semble avoir fini, pour cette année, ses joies intéressantes.

N'oubliez pas que c'est ce soir que se donne à la salle du marché le grand drame chrétien : Le Triomphe de la Croix.

Qu'on s'y rende en foule.

M. Victor Fortier doit nous quitter ce soir pour s'en aller demeurer soit à Ottawa, soit à Montréal.

M. et Mme Jean Prévost sont revenus de Saint-Placide où ils ont passé quelques jours de repos sur les bords du lac d'Oké.

Deux accidents sont arrivés à la manufacture Rolland ces jours derniers. En réparant les machines M. Joseph Giroux s'est fait écraser un bras et M. Adrien Monette s'est fait couper trois doigts.

De passage dans notre ville ces jours derniers : M. L.-N. Dupuis, de Montréal; Mlle Ernestine Durocher, de Montréal, chez M. C.-E. Laflamme; M. Armand Clermont, chef de police du Mile-End; M. Léonidas Villeneuve, de Montréal.

M. F.-J. Grant, professeur de danse à Montréal est en promenade à l'hôtel Beauclieu.

Nous nous permettrons de faire remarquer à M. le maire qu'il n'est pas convenable, pendant une séance du conseil, de se lever et d'aller chuchoter à l'oreille de certains collègues.

Le maire préside mais ne cabale pas.

Nous attirons l'attention de notre conseil et de notre chambre de commerce sur l'importance de surveiller le tracé du nouveau chemin de fer de Montfort qui doit être prolongé jusqu'au Grand Nord.

On nous informe que la compagnie a fixé un nouveau tracé qui passe très loin de notre ville.

Les travaux de cette ligne vont commencer bientôt. Il est donc urgent pour nous d'y voir.

Mardi dernier a eu lieu à Saint-Janvier, l'exposition agricole de la société d'Agriculture No 1 du comté de Terrebonne.

On dit qu'une foule plus considérable que les années précédentes y a assisté.

Le Dr Desjardins et M. Jean Prévost, députés, étaient présents.

Nous donnerons la liste des prix qui y ont été décernés.

On demande 15 journaliers immédiatement. S'adresser à la Compagnie des Moulins du Nord, à Sainte-Adèle.

JEAN ROLLAND, Gérant.

Une soirée au théâtre

"Nos bons Villageois"

Aux "NOUVEAUTES"

On ne peut assez dire combien M. Heurion, le directeur du Théâtre des Nouveautés mérite les félicitations de tous pour le choix heureux qu'il a fait du répertoire et des artistes de son joli théâtre de la rue Sainte-Catherine.

Enfin on a trouvé l'homme qui va procurer à notre population le divertissement le plus intellectuel et le plus moral qu'il soit possible d'assurer. Je dis moral, car la comédie, c'est de la morale; l'auteur latin a écrit: "Castigat ridendo mores". C'est juste. C'est donc une belle et bonne œuvre qu'a entreprise M. Heurion, et s'il faut pronostiquer de l'avenir d'après le succès des deux premières semaines, je ne crains pas d'affirmer que le Théâtre des Nouveautés va être le berceau de notre "Comédie française".

Tous les journaux ont beaucoup parlé du succès remporté la semaine dernière par la troupe, dans "Le vertige" de Michel Provins; je n'y reviendrai pas.

Je vais parler plutôt de l'autre, du nouveau succès que cette troupe vient d'avoir — lundi soir — dans "Nos bons Villageois" de Sardou. Il n'y a pas de théâtre encore dans "Nos bons Villageois". On peut dire, sans vouloir trop définir, que c'est l'antipathie du paysan pour le citadin. La pièce est une peinture de mœurs campagnardes. Des scènes typiques mettent aux prises les villageois amoureux de la terre, confis dans une routine indéfectible, ennemis de tout ce que n'ont pas aimé leurs pères, avec les habitants des villes, les Parisiens.

Toute la comédie est vive et drôle et traitée avec toute la maîtrise de Sardou.

Les interprètes de "Nos bons Villageois" ont été fameux; je n'en veux d'autres preuves que l'enthousiasme, la franche hilarité, les applaudissements frénétiques de l'autre soir. Parlons des dames d'abord: que les villageois me pardonnent cette délicatesse.

Quelle belle artiste est Mme de Varenne! Après le succès de la semaine dernière elle avait conquis mon admiration tout entière, puis elle gagna surtout ma sympathie. Dans son rôle de Pauline, elle a été toute aussi admirable, distinction étant faite, que dans celui d'Andrée de Roville.

Et Mlle Blanche Morman! Je vais faire un aveu: autant cette charmante actrice m'a pu toucher la semaine dernière dans son rôle ingrat de Gladys Helwig, autant elle m'a enthousiasmé lundi soir dans son rôle de Geneviève.

Les autres dames méritent, sans hésiter, des félicitations chaleureuses.

Et les hommes! Ils n'ont rien à envier aux dames. C'est au tour de ces derniers de ne pas m'en vouloir.

Oh, les "bons villageois" qu'ils ont été. C'était les débuts de M. Giraud. Il se sentait sous de brillants auspices. Tous ont ri aux larmes. M. Dhavrol, comme toujours, a été impeccable. Puis M. Fertin! Voilà encore un véritable artiste; et M. de Barry, et M. Kelm, et M. Laurel, tous ont eu un grand succès.

C'est malheureux que je ne puisse, faute d'espace, étudier mieux le jeu de chacun. Mais, en somme, je puis dire sans exagération que la troupe est excellente et que ses débuts nous assurent une belle saison.

J'écris ces lignes pour L'AVENIR DU NORD afin d'inviter tous ses lecteurs à venir passer une soirée au Théâtre des Nouveautés.

P. S. — La semaine prochaine, on jouera "Dora", de Sardou.

PROFITEZ DE L'INDICATION

Certaines personnes souffrant de maladies de poitrine sont très difficiles à soigner parce que leur estomac ne les supporte pas. A ces personnes, nous recommandons de faire usage du Baume rhumal qui est très agréable à prendre et ne fatigue pas l'estomac.

DEMANDEZ

...LA... BIERE

Labatt

Vous la trouverez dans tout le Nord, (depuis le Nominique jusqu'à Saint-Jérôme, dans les principaux hôtels.

Bureau du conseil municipal DU COMTÉ DE TERREBONNE

Des soumissions pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice en la ville de Saint-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi le 2 de novembre prochain, inclusivement; lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice".

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, J.-E. Prévost, Secrétaire-Trésorier.

Sainte-Adèle.

Mme W. Grignon et sa fille aînée Blanche sont parties mardi pour le Nouveau-Brunswick, où elles passeront un mois dans la famille de madame Grignon. Elles sont accompagnées par Mme J.-J. Grignon, de Sainte-Scholastique.

Le plaisir nous a été donné de visiter le salon de peintures de M. Wickenden, où nous avons pu admirer des tableaux de grande valeur artistique, entr'autres une peinture du lac Rond et une autre de notre église au soleil couchant. La réputation de M. Wickenden, comme artiste, n'est pas à faire. Dernièrement il a peint une truite fraîchement tirée du lac; il doit l'exposer à Québec; c'est un vrai chef-d'œuvre en fait de peinture.

LES PILULES ROUGES GAGNENT LA CONFIANCE DE NOS MAISONS D'EDUCATION.

Les Religieuses de nos Couvents les donnent à leurs Elèves faibles et débiles, et obtiennent des résultats qui les étonnent et les émerveillent.



Celles là seules qui avaient le pied dans le gouffre peuvent remier avec autant d'effusion leurs sauveurs!

Mais le feu même, la chaleur de ces attestations peut quelquefois paraître suspect; on peut y soupçonner plus de sentiment que de fonds, plus d'exaltation que de réalité.

Aussi, n'est-il pas mauvais de mettre à côté de ces certificats, si respectables et si précieux qu'ils soient, d'autres témoignages qui empruntent une plus haute valeur encore au caractère sacré des personnes qui les ont délivrés; à la position qu'elles occupent, à leur dévouement, à leur philanthropie, à leur absence de toute teinte de sympathie personnelle ou d'entraînement au contact des idées du dehors.

S'il y a quelque chose qui fasse honneur à notre Canada, qui lui donne un lustre, un éclat incomparable, ce sont bien ces maisons d'éducation féminine, ces couvents dont la tenue et dont la valeur éducative sont renommées dans le monde entier.

En dehors de leurs mœurs religieuses dont nous n'entreprendrons pas de faire l'éloge, les couvents canadiens sont fameux dans toute l'Amérique par la haute instruction des SŒURS qui y enseignent, par les soins spéciaux apportés à l'éducation morale et physique, par l'observation des sages prescriptions de l'hygiène la plus stricte.

Les Sœurs dévouées qui sont à la tête de ces institutions, sont plus que mères; ce sont des femmes remarquables, des femmes supérieures joignant à la plus profonde piété, aux plus hautes vertus, une connaissance intime de la vie, un souci constant du bien-être matériel, comme de la santé morale des jeunes filles qui leur sont confiées, pour en faire des femmes utiles à la fois à la société et au pays.

On comprendra alors sans peine qu'il s'attache au témoignage suivant qu'on leur a donné, d'un des couvents les plus connus de la Province, les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Ce témoignage est publié en toutes lettres, mais par respect et par délicatesse pour les personnes qui nous l'ont fourni, les signatures sont omises:

SAINT-HYACINTHE, 17 décembre 1902.

"Nous avons les plus grands éloges à faire des PILULES ROUGES. Plusieurs de nos Sœurs et élèves, épuisées et fatiguées, en ont pris et se sont bientôt trouvées ranimées et plus fortes. C'est le tonique le plus puissant que nous ayons usé."

Les Religieuses de...

Nous ne voulons certainement pas commenter ce document émanant d'une source aussi élevée; nous nous ferons un scrupule d'y ajouter le moindre mot qui en déformait la simplicité, l'exactitude et la force. Ce sont là des faits, une attestation nette, et il n'y a rien à ajouter, sauf ceci:

Que les femmes qui souffrent et qui avaient encore une arrière-pensée, une aversion, un scrupule à se soumettre au traitement des Pilules Rouges, se disent:

Voilà des sœurs, des religieuses admirables de sagesse et de dévouement, des femmes instruites, à même de prendre des conseils des sommités de la science médicale. Elles ont non seulement charge d'âme sur les jeunes filles qui leur sont confiées, mais elles ont encore une responsabilité absolue, complète de leur existence et de leur santé.

Et les sœurs leur donnent des Pilules Rouges. Et les sœurs affirment que les résultats sont très satisfaisants; et les sœurs disent que les personnes faibles recouvrent leurs forces après avoir pris les Pilules Rouges;

Et les sœurs déclarent que le ton se renoue chez les jeunes filles pâles après avoir fait usage des Pilules Rouges.

Et cette expérience n'est pas d'hier seulement, elle s'étend sur des années;

Voilà, peut-on demander quelque chose de plus, peut-on se fermer les yeux et se boucher les oreilles devant des témoignages aussi décisifs?

Femmes pâles, femmes faibles et nerveuses, femmes qui sentez les approches de l'âge critique, n'hésitez plus un instant; rendez-vous à l'évidence; vous pouvez être sauvées et votre seule chance de salut est dans les Pilules Rouges.

Elles guérissent le beau mal, les troubles du retour de l'âge, les irrégularités, les pertes anormales, le mal de reins, les douleurs dans le bas-ventre et dans les côtés, les palpitations du cœur, les tiraillements d'estomac, les étourdissements, la perte de sommeil et la perte d'appétit, le mal de tête, les enflures des jointures, la froideur des pieds et des mains, et enfin tous ces symptômes provenant de l'anémie, du beau mal, du retour de l'âge et de toutes ces maladies particulières aux femmes et aux jeunes filles.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la maille dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix; 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50.

Adressez vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 274, RUE ST-DENIS, MONTREAL.

On ne saurait conseiller aux femmes qui souffrent, trop de prudence, une surveillance trop scrupuleuse dans le choix des remèdes, qu'à certaines époques elles sont presque invariablement appelées à prendre, et dans les traitements qu'il leur faut suivre pour régulariser le fonctionnement de l'organisme et pour traverser les périodes critiques de la jeunesse et de l'âge mûr.

Une médication spéciale est presque indispensable pour surmonter les faiblesses qui surviennent dans ces circonstances et, en tout cas, elle est constamment utile pour faciliter l'œuvre de la nature et lui enlever toute action pénible pour la femme.

C'est le moment de choisir à bon escient et de frapper à la bonne porte. Nous avons déjà, à plusieurs reprises, exposé les vertus médicales et les effets merveilleux des PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.

Nous avons indiqué les grands avantages qu'offre le système de consultations gratuites organisé par la compagnie et permettant aux femmes malades de profiter des conseils des Médecins Spécialistes éclairés qui peuvent les instruire sur la nature de leur maladie, sur le traitement à suivre, sur le mode d'utilisation de ces fameuses PILULES ROUGES dont l'effet est merveilleux pour les femmes faibles et délicates.

Et surtout, nous avons cité déjà, par milliers, les témoignages des malades qui avaient été guéries et qui proclamaient les effets prodigieux de ce précieux remède.

On a pu apprécier, par le ton même de ces nombreuses lettres, ce qu'elles avaient de sincère, de spontané, de cordial, de pathétique.

Celles qui ont écrit ces lettres sont des femmes qui ont souffert, qui ont subi la torture des maladies de leur sexe, qui se sont vues à deux doigts des opérations les plus douloureuses, qui ont pu apercevoir réellement brandi devant elles le bistouri du chirurgien, le scalpel de l'opérateur, mais qui ont échappé à cet atroce cauchemar parce qu'un jour leur bonne étoile a fait tomber sous leurs yeux le nom et l'adresse des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine. Elles ont cru et elles ont été guéries. Elles sont sorties de l'obsession de l'acier et, doucement, tranquillement, par degré, grâce à l'influence et à l'action bienfaisante des Pilules Rouges, elles ont vu s'écarter la douleur, revenir la force, la joie, la tranquillité.

On ne doit donc pas s'étonner si leurs lettres, si leurs certificats respirent cet enthousiasme, cet élan débordant.

On prête à M. Wickenden l'intention de fonder une école ici, où les élèves pourront se perfectionner dans l'art de peindre. Déjà plusieurs jeunes américains se sont inscrits et s'il y en a suffisamment, cette école sera bientôt ouverte. Tant mieux pour Sainte-Adèle.

M. René Grignon est retourné à Montréal pour continuer ses études à l'Université Laval, et son frère Raoul au collège Saint-Joseph, Nouveau-Brunswick.

L'AVENIR DU NORD est en vente à Montréal à la librairie Déon frères, 1877 rue Sainte-Catherine. Chez M. R. Mailhot et J.-E. Parent à Saint-Jérôme.

Dans la Convalescence, état qui est le Passage de la Maladie à la Santé, il n'y a pas de meilleur tonique que le VIN DES CARMES

Ne vous laissez donc pas abuser. Seule la préparation de ce vin est conforme aux formules scientifiques. Les Médecins et les Hôpitaux l'emploient et le recommandent.

Dépositaires Généraux pour toute l'Amérique, A. TOUSSAINT & CIE., QUEBEC.

Cananda Province de Québec District de Terrebonne

DAME ADELAIDE, LEONARD épouse de John Lépine, de Florence, dans l'Etat du Wisconsin, un des Etats-Unis d'Amérique, et ledit John Lépine pour autoriser sadite épouse aux fins des présentes,

FRANÇOIS-XAVIER LEONARD, autrefois de Saint-Hermas, district de Terrebonne, et maintenant absent en lieux inconnus, en sa qualité d'Exécuteur testamentaire de feu François Xavier Léonard, en son vivant cultivateur de Commonwealth, dans les Etats-Unis d'Amérique,

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. GRIGNON & FORTIER, Protonotaire C. S.

J.-A.-C. ETHER, Avocat de la demanderesse. Sainte-Scholastique, 24 août 1903.

A vendre Orgue Eolien Conditions très faciles. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD.

To Cure a Cold in One Day Take Laxative Bromo Quinine Tablets. Seven Million boxes sold in past 12 months. This signature, E. H. Snow on every box. 25c.

Banque d'Hochelega

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

Capital payé :: \$2,000,000 Fonds réserve \$1,050,000

DIRECTEURS: MM. F.-X. ST-CHARLES, - Président Rob. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés. Hon. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE

Gérant Général: M. J. A. PRENDERGAST, Gérant local: C. A. GIROUX, Assistant Gérant: E.-A. BERTRAND, Inspecteur: O. E. DORAIS.

BUREAUX DE QUARTIERS: Hochelega; Rue Notre-Dame Ouest; Rue Sainte-Catherine Centre; Rue Sainte-Catherine Est. Pointe Saint-Charles. SUCCURSALES

Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal) SAINT-JEROME, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg (Man.) Saint-Roch de Québec.

Une succursale de cette Banque est en opération à Saint-Jérôme, rue Labelle, près du pont de fer.

J. C. GAGNE, Gérant

Pape Pie X. AGENTS: Tous les garçonnets fillettes ou adultes peuvent faire \$2.00 à \$5.00 par jour en vendant notre magnifique photographie du nouveau Pape à 25c. Cette photographie mesure 16 x 20, et en plusieurs splendides couleurs. La plupart des protestants et tous les catholiques l'achètent en voyant. Sur promesse de solliciter des commandes, un accessoire complet et une photographie vous seront envoyés franco par la poste sur réception de 10c.

The Bradley-Garretton Co., Limited, BRADFORD, ONT.

CACHETS DU Dr FRED. J. DEMERS CONTRE LE MAL DE TETE

Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse contre tous maux de tête, migraine, névralgie, fièvre ou grippe. Exigez le nom sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt 1157 St-Laurent Montréal

LOUIS FRANCHERE L. D. S.

Docteur en Chirurgie dentaire Gradué aux Etats-Unis et au Canada 1592, RUE SAINTE CATHERINE Td. Bell Est vis-à-vis Dupuis Frères MONTREAL

3 Excursions des récoltes au lac Saint-Jean

Départ de Québec à 8.25 a. m. MARDIS, les 22, et 29 septembre, et 6 octobre prochain.

Prix du passage, \$1.50 de Québec à Roberval et Hébertville et retour, deuxième classe.

Des billets de 1ère classe au taux de \$2.50 aller et retour seront vendus aux cultivateurs seulement qui en feront demande avant le jour de chaque départ.

Les dames peuvent aussi faire partie du voyage. Les enfants de 5 ans et audessus paient le plein prix du billet d'excursion.

Pour plus amples détails s'adresser à RENE DUFONT Agent de Colonisation, Québec.

Canada Province de Québec District de Terrebonne

DAME ADELAIDE, LEONARD épouse de John Lépine, de Florence, dans l'Etat du Wisconsin, un des Etats-Unis d'Amérique, et ledit John Lépine pour autoriser sadite épouse aux fins des présentes,

FRANÇOIS-XAVIER LEONARD, autrefois de Saint-Hermas, district de Terrebonne, et maintenant absent en lieux inconnus, en sa qualité d'Exécuteur testamentaire de feu François Xavier Léonard, en son vivant cultivateur de Commonwealth, dans les Etats-Unis d'Amérique,

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. GRIGNON & FORTIER, Protonotaire C. S.

J.-A.-C. ETHER, Avocat de la demanderesse. Sainte-Scholastique, 24 août 1903.

Engraissement des volailles

Outillage nécessaire pour l'engraissement. — Dans l'engraissement des poulets pour le marché, il est préférable de se servir des cages dé-crites dans le bulletin No. 6: "Exploitation Avantageuse de la Volaille", par F. C. Hare, chef de la section de la volaille. S'il n'y a qu'un petit nombre de poulets à engraisser, on pourra se servir de boîtes de dimension convenable. Le dessus ouvert de la boîte deviendra le fond de la cage, et on enlèvera un côté pour faire le devant. On clouera des lattes verticalement sur les deux ouvertures pour former le devant et le plancher. Ces lattes seront placées à la distance d'une de l'autre recommandée dans le paragraphe sur la construction des cages. Une planche du dessus de cette boîte improvisée devra être mobile afin de pouvoir enlever les poulets, et sur le devant de la cage on arrangerà une auge à pâtée. Il faudra aussi une forme pour le pressage et des boîtes d'expédition. Situation des cages. — En temps chaud, les cages devront être placées en plein air et à l'ombre. En temps pluvieux, ou variable, il est bon de construire un abri en planches brutes sous lequel on mettra les cages afin de les protéger contre la pluie. On peut aussi mettre les cages dans un hangar ou dans une grange. En temps froid, il faudra placer les cages dans un bâtiment chaud et bien ventilé. Age auquel commencer l'engraissement. — Il ressort des essais faits par notre départe-

ment l'année dernière avec un grand nombre de poulets que le moment le plus avantageux pour placer les poulets sur le marché est quand ils ont atteint l'âge de quatre mois. Coût de la nourriture et augmentation de poids. — D'après les résultats de cinq lots de poulets à quatre stations d'engraissement, le travail a été exécuté avec le plus d'habileté, et on n'avait de bons poulets de grosses races, je trouve que 365 poulets de ces cinq lots ont gagné en moyenne 2.35 livres chacun. Le prix moyen de la nourriture consommée a été de 5.27 centimes par livre de grain. C'est là une forte augmentation de poids: près de 2 1/2 livres par poulet, et le coût de la nourriture a été de 5 1/2 centimes par livre de grain. (Le grain moulu étant évalué à \$1.20 les 100 livres et le lait écrémé à 15 centimes les 100 livres.) Rations d'engraissement. — Une bonne ration d'engraissement doit avoir bon goût, et produire une chair de couleur blanche. L'avoine, finement moulue ou partiellement décortiquée, devrait former la base de tous les mélanges de grain. Le blé d'Inde moulu, donné en excès, produit une chair jaune, de qualité inférieure. Les pois moulus donnent une chair dure qu'on n'aime pas. Les farines d'avoine, de sarrasin, ou de blé d'Inde (ce dernier en quantité limitée), et la farine inférieure sont les meilleurs aliments pour l'engraissement. Les mélanges de grains suivants sont recommandés: 1o. Avoine moulue (dépoignée des enveloppes les plus grossières). 2o. Criblures d'avoine moulue au rouleau (ces criblures ne devraient pas inclure la poussière des balles.) 3o. Deux parties d'avoine moulue, deux parties de sarrasin moulu, une partie de blé d'Inde moulu. 4o. Parties égales d'avoine moulue,

d'orge et de sarrasin moulus. 5o. Deux parties d'avoine moulue, deux parties de farine inférieure, une partie de son. La farine devrait être mélangée avec du lait écrémé, sûr et épais, de façon à former une pâte claire. Il faut en moyenne de 15 à 17 livres de lait écrémé pour chaque 10 livres de grain. On devra ajouter à la pâtée une petite quantité de sel. Quand on ne peut pas se procurer assez de lait écrémé, pour faire la pâtée, on devra ajouter à la ration d'engraissement une certaine quantité de nourriture animale ou de végétaux crus. Durée de l'engraissement. — Les poulets devraient rester dans les cages d'engraissement pendant 24 jours. On divise cette période en deux parties; la première de deux semaines pendant laquelle on les nourrit d'un mélange de grain et de lait écrémé, et la seconde, de 10 jours, pendant laquelle on ajoute du suif à la ration. Destruction de la vermine. — Avant de placer les poulets dans les cages ils devraient être saupoudrés de soufre pour tuer la vermine. Il faudra renouveler cette opération 3 jours avant de les tuer. Première semaine. — Les poulets ne doivent être que légèrement nourris pendant la première semaine de leur séjour dans les cages. Il faudra mettre d'abord une petite quantité de nourriture dans l'auge; on en rajoutera encore un peu quand cette première ration sera consommée, sans toutefois donner tout ce que les poulets peuvent manger. On donnera la nourriture trois fois par jour, et après le repas il faudra nettoyer et retourner les auges. Les poulets devront aussi recevoir de l'eau fraîche

trois fois par jour et du gravier deux ou trois fois par semaine. Deuxième semaine. — Les poulets pourront recevoir toute la nourriture qu'ils désirent deux fois par jour. Une demi-heure après la distribution de la nourriture il faudra nettoyer et retourner les auges. On devra aussi donner de l'eau et du gravier comme dans la première semaine. Les dix derniers jours. — Au commencement de cette période on ajoutera à la pâtée une livre de suif par jour pour 70 poulets. On augmentera graduellement cette quantité de suif jusqu'à donner une livre par 50 poulets vers la fin de la période. Il faudra faire fondre le suif et l'épaisir avec de la farine pendant qu'il est chaud. On mélange ensuite cette pâte à la nourriture. La nourriture sera mise dans l'auge deux fois par jour et on fournira aussi de l'eau et du gravier comme précédemment. W. A. CLEMONS, Commis des publications, Département de l'Agriculture, division du Commissaire, Ottawa. SIROP D'ANIS GAUVIN — Guérit les Douleurs de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc. — Procure le sommeil. En vente partout 25c. la bouteille. SIROP DU FRED J. DEMERS POUR LES ENFANTS Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépôt 1157 rue St-Laurent Montréal

Maison : P. : Simard

Vins, Liqueurs, Epicerie, etc.

GROS ET DETAIL

Whisky Gooderham et Worth. Brandy Hennessy, Martel, Jockey Club, Carte d'Or, Carte d'Argent, Goulet frères, Roger, etc. Spécialité: Charles Lagarde, Guimond et fils. Gin de Kuyper, Melchers croix rouge et croix d'honneur. Claret Barton & Guestier, Médoc, St Julien, Port Sherry, Vins canadiens, etc. Rhum St. Georges, St. James et autres marques.

Le plus complet assortiment de Liqueurs de toutes sortes, Epicerie aux prix de Montréal.

Agence de l'American Tobacco Co., des cigarettes Sweet Caporal, Derby, Dardanelles, etc. des allumettes Eddy, de la maison Gillette, de la Royal Yeast Cake. Cafés, Thé, Epices, etc.

Les marchands du nord et de Saint-Jérôme épargneront beaucoup en achetant à cette maison qui est en état de les servir promptement et avantageusement. Demandez nos prix.

P. SIMARD

Coin des rues Sainte-Anne et Saint-Georges, SAINT-JEROME, P. Q.

Pour guérir un rhume en un seul jour A VENDRE Un des plus beaux sites de St Jérôme sur la Rivière du Nord, éloigné du bruit et, cependant, près du marché. Terre à jardinage, bon bois, importante sucrerie. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD. Prenez des Laxative-Bromo-Quinine Tablets. Tous les pharmaciens remettent l'argent si l'on n'est pas guéri. La signature de E. W. Grove doit être sur chaque boîte. Prix 25

La Banque des Marchands DU CANADA

CAPITAL VERSE \$6,000,000 (Six millions de piastres)

FONDS de RESERVE \$2,900,000 Deux millions neuf cent mille piastres.

Bureau principal, Montréal

Bureau de Direction

H. MONTAGU ALLAN, Président (de H. & A. Allan)

JONATHAN HOGSDON, Vice-président (de Hogsdon Summer & Co.)

BRICE-J. ALLAN, (de H. & A. Allan)

J. P. DAWES, (de Dawes & Co.)

Hon. Robt. MACKAY, (de Mackay Bros.)

Thos. LONG, (de Collingwood, Ont.)

C. R. HOSMER, (Directeur du C. P. R.)

C. F. SMITH, (de Jas. McCready & Co.)

HUGH A. ALLAN, (de H. & A. Allan)

Chs. M. HAYS (Gérant du G. T. R.)

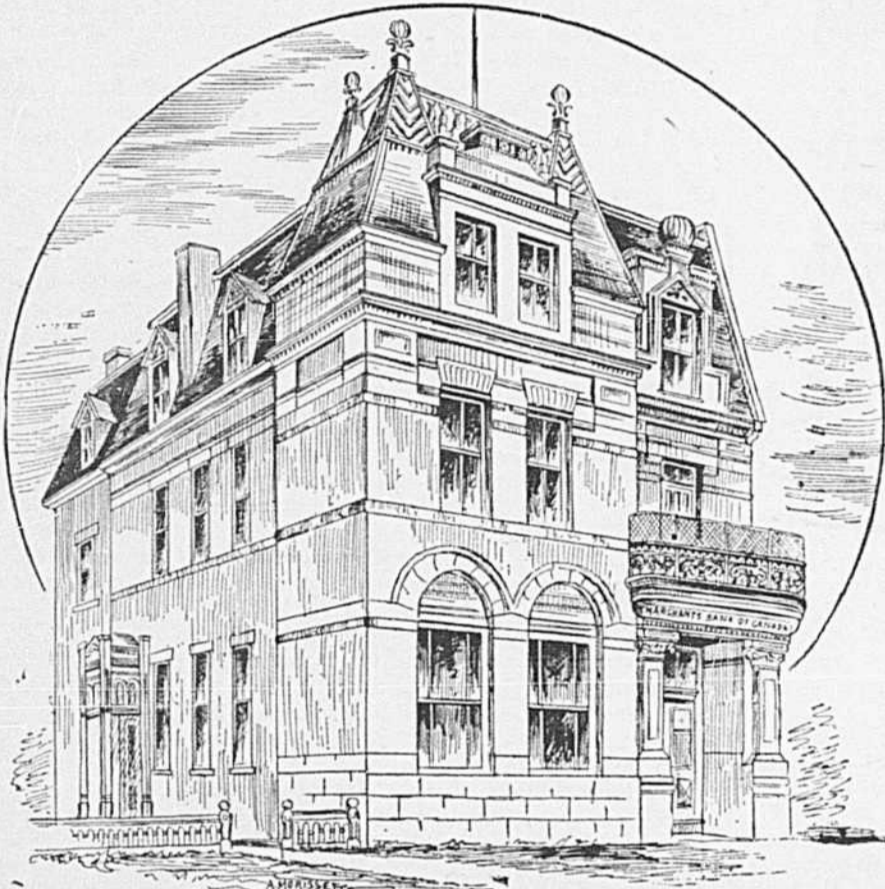
THOS. FYSHE, Gérant général.

E. F. HEBDEN, Surint. des succursales.

LA BANQUE DES MARCHANDS alloue un intérêt au meilleur taux courant sur les dépôts d'épargne et reçus de dépôts.

Augmente l'intérêt deux fois par année. Transige les affaires de banque en général.

R.-H. ARKELL, Gérant.



EDIFICE DE LA BANQUE DES MARCHANDS A SAINT-JEROME

CANADIAN PACIFIC

Passage aller et retour, Classe des colons

Table with 2 columns: Station names (Winnipeg, Waskada, Estevan, etc.) and fares (\$28.00, \$30.00, \$35.00, \$40.00).

De toutes les stations dans les provinces de Québec et d'Ontario, les 15 et 29 SEPT. 1903. Bons pour revenir jusqu'aux 16 et 30 Nov. 1903. Pour les billets et plus amples informations, adressez-vous aux agents du Pacifique Canadien.

Monette & Vezina

Manufactureurs - Entrepreneurs Constructeurs

Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, etc.

Grand assortiment de Meubles de toutes les qualités et de tous les prix. Toutes commandes exécutées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement à des prix très bas. Magasin: Rue Labelle, près de chez M. E. Gibault.

LE JOURNAL. Journal quotidien. La rédaction littéraire du JOURNAL est la plus brillante des journaux de Paris. Supplément hebdomadaire gratuit pour les abonnés. LE JOURNAL POUR TOUS. Abonnement: Six mois, \$4.00; un an, \$7.00. 100, rue de Richelieu, Paris (France).



Nos dents sont d'une grande beauté naturelle, in-sabiles, incassables, sans traces d'artifices et donnent la plus grande satisfaction à tous. Elles sont garanties. Or, ciment, argent, pour plombage. Electricité. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN 161, rue Saint-Denis, MONTREAL

J. E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE, &c. SAINT-JEROME, P. Q.

Argent à prêter à 5 et 6 p. c. sur polices d'assurance de vie et sur propriétés. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achat et vente de propriétés. M. Parent représente plusieurs compagnies sur la vie et contre le feu.

La Ottawa Fire Ins. Co.; la Canada Feu; la London Fire Ins. Co.; The Equity Fire Ins. Co.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu ou en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

La Librairie St. Jérôme

Edifice Parent, près du Marché SAINT-JEROME, P. Q.

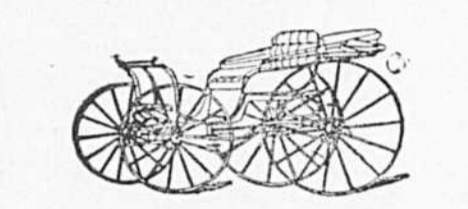
Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans cette branche de commerce: Livres d'écoles, Livres de piété ordinaire et de luxe, Papeterie, Cartes à jouer en gros et en détail, Rideaux (blinds) de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour poêles, Pôles et leurs ornements, Papier vert et autre à double couleur, Tapissierie à bon marché pour faire place aux achats d'automne. Grands et petits miroirs à prix réduits. Bel assortiment de Montres, Chaines, Joints de ma ringeot autres Bijoux de valeur.

HOTEL VICTORIA

O. G. LABELLE, Prop. Saint-Jérôme, P. Q. Liqueurs et Cigars de choix. Repas bien préparés et bien servis. L'hôtel Victoria est bien aménagé pour les commis-voyageurs. All improvements for travellers.

JOS. LECLAIR

Carrossier - SAINT-JEROME, P. Q.



Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations. Prix très modérés.

Dupont & Leduc

Ingenieurs Civils Arpenteurs. Arpentage, installation de machines hydrauliques et électriques. Expertise pour rivières et cours d'eau. Spécialité: Egoûts et aqueducs. Bureau: 35, rue Saint-Jacques, MONTREAL

Magasin de Meubles

On peut se procurer des Meubles de tous les genres au magasin de J. B. BRAZEAU Ameublements de Chambres, de Salons, Bibliothèques, Tables, Chaises, etc. Avis à ceux qui veulent se procurer de bons et jolis meubles.

Pompes Funèbres...

M. Brazeau se charge de la décoration des chambres mortuaires. Deux corbillards. Cercueils de toutes sortes. J.-B. BRAZEAU, 49 et 51, rue Labelle, Saint-Jérôme, P. Q.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, & Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies rondes, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges



POELES EN ACIER Assortiment complet de Montres à des prix défiant toute compétition. Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil. Machine à coudre perfectionnée garantie pour 5 ans. MONARCH, \$25 00 S. G. Laviolette, Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

REGIS GUENETTE

MANUFACTURIER Portes, Chassis, Jalousies, Moulures Bois de charpente, Bois préparé. Tournage, etc. Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin. Prix modérés. REGIS GUENETTE ancien moulin de M. Forget, SAINT-JEROME

J.-B. GOUGEON

EPICERIE DE PREMIER ORDRE GROS ET DETAIL Stock très complet et de premier choix de Articles d'épicerie, Grains, Foin, Ferronnerie, Poêles, Chaudrons, Etc., Etc. Huiles à machines, Peinture, Vaisselle, Bois de chauffage. Prix défiant toute compétition. 36 et 41, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME. Tél. 64.

Jos. Corbeil

Agent d'assurances - SAINT-JEROME, P. Q.

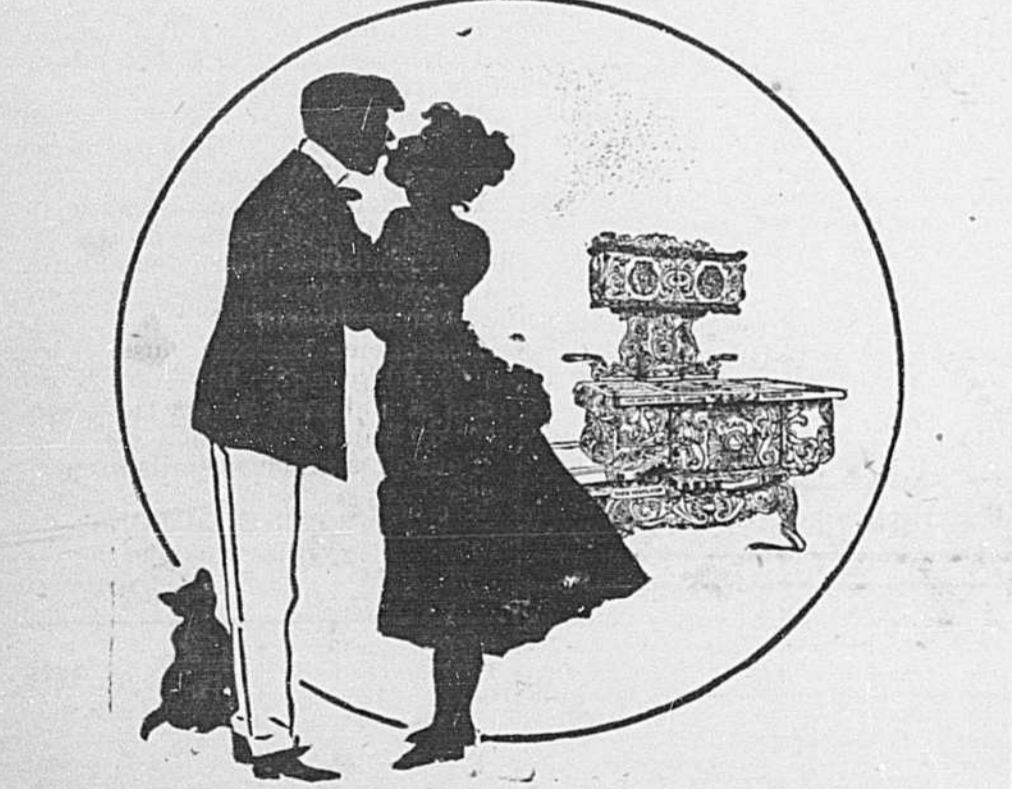
ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL - - - UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON - - - AND - - - LANCASHIRE, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - - - Atlas, The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

Meunier & Rolland

MANUFACTURIERS Portes et Chassis, Jalousies, Moulures Bois de charpente, Bois préparé, Tournage, Decoupage, etc. Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés. MEUNIER & ROLLAND Ancienne manufacture Linoges, près du moulin à farine de St. Mallo, SAINT-JEROME

Les Annales Politiques et Littéraires

Revue contenant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré. — François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staffe et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus. Abonnements: (texte seul) un an, \$1.50, six mois, \$0.80; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30. 15, rue Saint-Georges, Paris



BRUNO B. BEAULIEU

MARCHAND de Ferronneries, Epicerie, Grain, Foin, Peintures, Bois de chauffage et Bois de service, Chaux, Briques, Charbon, Attelages doubles et simples, Chevaux, etc. Aussi: Meubles, Ciment, Plâtre, Tuyaux en fer et en grès, Tôle, Papier, Vitres, Poudre, Dynamite, Voitures, etc. M. Beaulieu achète les Pelleteries, les volailles le gibier et le bœuf. Seul représentant, dans le comté de Terrebonne pour les poêles de la maison Moffet. Coin des rues Saint-Georges et Sainte-Anne, SAINT-JEROME

Les lectures modernes

Revue illustrée de la famille. Paraît le 10 et le 25 de chaque mois. Lectures variées, morales et d'un palpitant intérêt. Illustration superbe. Prix pour le Canada \$2.20 par année. S'adresser 103, boulevard St-Germain, Paris (France) ou au bureau de l'Avenir du Nord.

Le Monde Moderne

REVUE ILLUSTRÉE paraissant le 1er de chaque mois. Elle publie, par an, 2 volumes de 2,000 pages, et 1,500 gravures et des morceaux de musique. Elle publie en plus, en supplément détachés, 6 grands romans nouveaux par an. Prix d'abonnement pour le Canada \$4.40 par année. S'adresser, 5, rue Réaumur, à Paris (France) ou au bureau de l'Avenir du Nord.

LA PATRIE

Grand journal quotidien illustré Emile Massard, Directeur. Lucien Millevoye, rédacteur-en-chef. LA PATRIE est absolument indépendante au point de vue politique et place au-dessus de toute la défense des intérêts français. Abonnement: Six mois, \$4, un an, \$7.20 12, rue du Croissant, Paris (France).

L'Economiste Français

REVUE HEBDOMADAIRE Rédacteur en chef: M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut. Chaque numéro contient une série d'articles et de nombreux renseignements se devant comme suit: Partie économique; partie commerciale; Re vue immobilière; partie financière. Prix \$8.80 par année. Bureaux: Cité Bergère, 2, à Paris (France).

L'AUTORITE

Journal quotidien. Publie chaque jour un article de M. Paul de Cassagnac. Abonnement, Six mois \$3.60; un an \$7.00. 4 bis, rue du Bouloi, Paris, France.

LE SIECLE

Journal quotidien. Yves Guyot, directeur politique. Parmi les collaborateurs, on remarque les noms des écrivains les plus illustres de France. Abonnement, Six mois \$5; un an, \$9. 12 rue Grange-Batelière, Paris (France).

Buanderie Saint-Jerome

F. Bertholeau PROPRIETAIRE

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés. Rideaux en dentelle, une spécialité. PRIX MODERES F. BERTHOLEAU En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q.

Lecture pour tous

Nouvelle revue populaire, illustrée. Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes. Chaque numéro renferme environ dix ou douze articles variés et superbement illustrés. Prix d'abonnement, \$1.80. A ceux qui paient immédiatement, il est envoyé en prime \$1.25 de livres choisis dans une liste publiée dans chaque numéro de la revue. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD ou directement à Paris, 79, Boulevard St-Germain.

L'ECHO DE PARIS, JOURNAL QUOTIDIEN

Publie des articles signés des maîtres de la littérature française et deux romans inédits par jour. Principaux collaborateurs: Jules Lemaitre, Ed. Lepelletier, Paul et Victor Marguerite, J.-H. Rosny, Henry Houssaye, de l'Académie française, Charles Foley et autres. Abonnement: Six mois, \$4.00; un an, \$7.00. — 2 rue Taibout, Paris (France).

LE MOIS

Revue Mensuelle, Littéraire et Pittoresque. Magnifique revue illustrée sur papier de luxe. Au nombre des principaux collaborateurs se trouvent François Coppée, René Bazin, Edmond Rostand, Ernest Daudet, Charles Vincent V. Delaparte, S. J. Abonnement: Un an, \$2.80 8, rue François 1er, Paris, France.

EAU MINERALE PURGATIVE "AGENDA"

Excellent purgatif en tout temps de l'année pour Enfants, Vieillards, Adultes, Femmes enceintes. Purgé sans donner de coliques: n'empêche pas de travailler. Chaque bouteille contient 8 à 10 purgations. PRIX, 25 cts. En vente chez E. N. FOURNIEU, pharmacien Saint Jérôme

LA REVUE LATINE

Revue mensuelle de littérature comparée. Directeur, M. EMILE FAGUET. Abonnement, \$1.60 par année. 59 rue Monge, Paris (France)



SANTAL MIDY. Indication d'une pres-crit absolue, guérison en 48 HEURES. Les écoulements qui exigent un traitement des semaines de traitement par le capsu-le, les capsu-les et les injections.